



www.lemere.fr



n° 222 - avril 2026

## Conseil Municipal

Séance ordinaire du 2 avril 2026

Le quorum ayant été atteint, les séances ont débuté à 19h



### Vote des Indemnités de fonction

Les élus locaux peuvent percevoir des indemnités de fonctions compte tenu de leur(s) mandat(s). Ces indemnités sont réglementées, plafonnées, fixées par le CGCT<sup>1</sup> et calculées selon la strate démographique dans laquelle s'inscrit la commune.

L'indemnité du Maire est fixée de droit et sans débat au taux maximum, soit 28.1% de l'indice brut 1027 (équivalent à 4110.52 €) de la fonction publique.

Le conseil municipal détermine librement le montant de l'indemnité des adjoints, dans la limite de l'enveloppe globale indemnitaire (indemnité du Maire + indemnités des adjoints).

Il est proposé d'attribuer aux adjoint le pourcentage maximum prévu dans les textes, soit 10.89 % de l'indice brut 1027 évoqué ci-dessus. Approbation du conseil municipal.

### Délégation générale du conseil municipal au Maire

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, le conseil municipal a la possibilité de déléguer directement au maire un certain nombre d'attributions limitativement énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT.

Sur suggestion de Madame le Maire un certain nombre de points sont proposés à la délégation. Madame le Maire précise que pour toute décision, en relation avec cette délégation, qu'elle prendra, elle en informera les membres du conseil municipal.

Après examen, le conseil municipal donne son approbation à la délégation générale au Maire telle que présentée.

### Règlement intérieur du Conseil Municipal

Bien que cette obligation ne concerne que les communes de plus de 3500 habitants, Mme le Maire propose l'instauration d'un règlement intérieur qui en définit les règles, qui seront ainsi posées et connues de tous les élus.

Après délibération le Conseil municipal entérine l'instauration d'un règlement intérieur et adopte celui qui a été présenté.

### Désignation d'un correspondant Défense

Le gouvernement a décidé d'entreprendre une série d'actions destinées à renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées, par le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne qui en sera un vecteur fondamental.

Dans ce cadre, il a été décidé d'instaurer au sein de chaque conseil municipal une fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Madame le Maire occupant déjà cette fonction dans son précédent mandat, se propose d'y être reconduite. Approbation des élu.es.

### Désignation d'un correspondant Incendie et Secours

Les modalités liées à l'obligation de création et à l'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours, institués par la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021, ont été précisées dans le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022.

Le correspondant incendie et secours est défini comme l'interlocuteur privilégié du Service Départemental ou territorial d'Incendie et de Secours (SDIS) dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Il a pour missions l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

Sylvain ROCHER se propose pour occuper cette fonction. Acceptation du conseil municipal.

### Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) - ENEDIS

ENEDIS et Orange versent annuellement à la commune une RODP proportionnelle à leurs équipements installés sur son territoire.

Cette année, ces redevances s'élèvent à :

- Orange : 1367.26 €
- Enedis : 294 €

Ces montants sont validés par l'assemblée délibérante.

<sup>1</sup> CGCT : Code général des collectivités territoriales



Les messageries téléphonique et courriel seront toutefois consultées quotidiennement.

### Représentants de la commune dans différentes instances

Instances	1 Titulaire	1 Suppléant
Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL)	Jean-Marc Champigny	Jean-Mickaël Danieau
Syndicat des Cavités 37	François Ochab	Jean-Marc Champigny
Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine (PNR LAT)	Martine Neveu	Vesna Pazarkic
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	Martine Juszczak	

### Commission Appel d'Offres

Cette commission intervient dans le choix des offres et l'attribution des marchés passés selon une procédure formalisée.

Elle est chargée d'ouvrir et de contrôler les offres de prix dans le cadre d'un marché public. Elle examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres. Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Elle donne son avis pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

Elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché et choisit celle économiquement la mieux-disante et attribue le marché.

Outre le Maire, elle est composée de 3 élu.es titulaires et 3 suppléants.

Ont été désignés :

Titulaires : Camille Terry, Sylvain Rocher, Vesna Pazarkic // Suppléants : David Langlet, Jean-Marc Champigny, Martine Neveu.

### Motion de soutien au SIEIL<sup>2</sup>

Devant le risque de voir les compétences en matière de distribution d'électricité et de gaz, dévolues au SIEIL depuis 80 ans, transférées aux Départements selon l'intention de M. le Premier Ministre, le syndicat demande aux communes une motion de soutien afin de préserver ces dites compétences en son sein.

Après discussion, les élu.es apportent leur soutien au SIEIL et autorisent le Madame le Maire à signer la motion au nom de la commune.

### Votre nouvelle équipe municipale



De gauche à droite

Martine Neveu (2<sup>ème</sup> adjointe) - Ludovic Proust (Agent communal) - Jean-Mickaël Danieau - Camille Terry - Martine Juszczak (Maire)  
 Raphaële Delrieu - Jean-Marc Champigny (3<sup>ème</sup> adjoint) - François Ochab - Sylvain Rocher (1<sup>er</sup> adjoint)  
 Céline Marot - Béatrice Astorgue (Agent communal) - Hélène Laisney (Secrétaire de Mairie) - Vesna Pazarkic

<sup>2</sup> SIEIL : Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire



### Réouverture du Château du Rivau

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, le château du Rivau a réouvert ses portes et vous donne rendez-vous au printemps pour une saison haute en couleur.

Cet hiver, quelques surprises ont été concoctées : une exposition d'art, des animations inédites, un nouveau Chef pour nos restaurants, un jardin bouquetier...

Plus d'information :

<https://www.chateaurivau.com/fr/agenda.php>



4, 5, 6  
avril

## CHASSE AUX ŒUFS DE DRAGON

### Pâques au Château du Rivau

[www.chateaurivau.com](http://www.chateaurivau.com)

NIVEAU MODÉRÉ

Deux niveaux à l'inscription : Junior (de 11 à 16 ans) - Adulte  
À la fin de la dictée  
Remise du texte et commentaires  
3 lauréats par catégorie  
Remise des lots aux gagnants courant mai  
Totalement anonyme  
copies détruites

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS  
AU 06.24.26.84.50  
OU 06.38.03.51.71  
PARTICIPATION 3€  
GRATUIT MOINS DE 16 ANS

JEUDI 9 AVRIL 2026, À 18H30  
OUVERTURE DES PORTES À 18H

## LA DICTÉE POUR TOUS

SALLE DES FÊTES DE  
RICHELIEU

Organisée par l'association Lire & Dire (antenne de Richelieu), avec le soutien de la ville de RICHELIEU

## PANZOULT LE CUBE

VENDREDI 10  
AVRIL 2026  
20H30

### PERSONNE N'EST PESSOA

par Compagnie Ellipsea

SAISON 2026  
CULTURELLE  
TOURAINNE  
VAL DE VIENNE

CIRQUE ET POÉSIE

INFOS & RÉSERVATION TARIFS : 6€ / 11€ / gratuit - de 13 ans  
02 47 25 31 60 OU PAR SMS 07 43 38 07 54 | SECRETARIAT-CULTURE@CC-TVV.FR  
02 47 65 46 20 | TOURISME@AZAY-CHINDO-VALDELOIRE.COM

TOURAINNE VAL DE VIENNE  
Communauté de communes  
cchv.fr

SUPER U  
CAJ  
SECTRONIC  
BIBNET

PACT  
TOURAINNE  
Verre Vallée



en partenariat avec

LES Happy-culteurs DE LA VEUDE

Vous invitent à la projection du film-documentaire  
**MON JARDIN AUX MILLE ABEILLES**  
- Ecrit et réalisé par David Allen -

Samedi 11 Avril à 18h  
Cinéma LE MAJESTIC  
RICHELIEU

Entrée libre - Participation au chapeau

A l'issue de la projection, Sébastien Moreau, Maître de conférences à l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'insecte, initiera un débat avec le public sur les enjeux liés à la préservation des pollinisateurs et à leur rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité  
Un pot de convivialité vous sera proposé pour clôturer cette soirée.

CINEMA

## BIBLIOTHÈQUE DE LÉMERÉ

### Après-midi jeux de société en famille

SAMEDI 18 AVRIL 2026 DE 14 À 17 H

Venez vous amuser et partager un moment convivial,  
vous découvrirez de nombreux jeux...  
Un goûter vous sera servi.

Inscrivez-vous vite !  
[biblio-lemere@orange.fr](mailto:biblio-lemere@orange.fr)  
02.47.95.70.36 - 06.66.00.38.90





### Avril

- Me 1<sup>er</sup>** ..... Réouverture du Château du Rivau \*
- Sa 04 → Lu 06** ..... Chasse aux Cœufs de Dragon - Le Rivau \*
- Je 09 (18h)** ..... A Livre Ouvert (Bibliothèque)
- Ve 10 (20h30)** ..... Personne n'est Passoa (cirque & poésie) - Panzout - Le Cube\*

### Mai

- Me 08 (11h)** ..... Célébration Victoire de 1945 - Cimetière (Commune)
- Ma 26 (11h30)** ..... { Fables#2 (théâtre) - Château du Rivau - Léméré\*
- Je 28** ..... }

### Juin

- Sa 6 & Di 7** ..... Fête de la Rose \*
- Sa 6** ..... Dîner festif (Comité des Fêtes)
- Je 11 (18h)** ..... A Livre Ouvert (Bibliothèque)
- Di 14 (11h)** ..... La Roulotte à Swing (chansons)- Pussigny - Cœur de bourg\*
- Ve 26 (20h30)** ..... Westminster-Venise-Leipzig (concert a capella) - Faye-la-Vineuse\*

### Juillet

- Sa 4 (20h30)** ..... Mango Dore Gang of Musette (concert, bal) -Nouâtre\*
  - Me 8 (21h)** ..... Avon les Roches
  - Je 9 (21h)** ..... Courcoué
  - Ve 10 (21h)** ..... Maillé
  - Di 12 (16h30)** ..... Mango Dore Gang or Musette (concert, bal) -Crissay sur Manse\*
- } Ziako & le Plein de Super (cinéma plein air) \*

### Août

- Sa 8 & Di 9** ..... Joutes Equestres médiévales \*
- Sa 8 (19h)** ..... Championnes en Meute (danse, cirque & gymnastique) - Jaulnay\* suivi d'un pique-nique participatif
- Di 16** ..... Course de Caisses à savons à l'Arsonnière

### Septembre

- Sa 5** ..... Vide Grenier - Animations - Feu d'artifice (Commune/Comité des Fêtes)
- Ve 11 (20h30)** ..... Les Femmes Savantes (théâtre) - Saint-Epain\*
- Sa 19 & Di 20** ..... Journées du Patrimoine \*

### Octobre

- Ve 2 (20h30)** ..... J'veux du Soleil ! (chanson française) - Panzout -Le Cube\*
- Je 8 (18h00)** ..... A Livre Ouvert (Bibliothèque)
- Sa 10 & Di 11** ..... Fête de la Citrouille et de l'Automne \*
- Je 29 → Sa 31** ..... Halloween \*
- Date à définir** ..... Banquet des Seniors (Commune)

### Novembre

- Me 11 (11h00)** ..... Célébration de l'Armistice - Cimetière (Commune)

### Décembre

- Je 10 (18h)** ..... A Livre Ouvert (Bibliothèque)
- Date à définir** ..... Arbre de Noël (Commune)

\*Convention culturelle de la CC-TVV : <https://www.cc-tvv.fr/programmation-tout-public/>

\*Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau : [www.chateauzurivau.com/fr/agenda.php](http://www.chateauzurivau.com/fr/agenda.php)

### Pas de permanence de Mme le Maire en avril

Pour tout rendez-vous, s'adresser à la mairie



Mairie de Léméré - 1 rte de Sazilly  
Tél : 02.47.95.70.36

@-mail : [commune-lemere@orange.fr](mailto:commune-lemere@orange.fr)

Site : [commune-lemere.fr](http://commune-lemere.fr)

Tableau d'affichage :

<https://datahall.mydigilor.fr/app/#/home/513>



Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00

Bibliothèque communale

Tél : 02.47.95.72.54

@-mail : [biblio-lemere@orange.fr](mailto:biblio-lemere@orange.fr)

Horaires d'ouverture

Lundi		17h30-19h00
Mercredi		16h00-18h30
Samedi	10h30-12h30	



### Métamorphoses au Rivau

La nouvelle exposition d'art contemporain en Val de Loire L'exposition invite les visiteurs à une traversée de l'histoire de l'art du passé grâce au regard créatif et espègle des artistes de notre temps ! À partir de détournements et recyclages d'œuvres clés de l'histoire de l'art de la Renaissance, les secrets des grands peintres du XVIe siècle et des merveilles des cabinets de curiosités se découvrent sous un angle inédit, entre humour et émerveillement.



Exposition permanente  
du 1er avril au 1er novembre 2026



### DÉPART EN GARE DE RICHELIEU

Billet pour un voyage particulier

15 juin > 20 septembre

Richelieu,  
La gare



EXPOSITION /  
INSTALLATION